

1936

Téléski VERBIER-RUINETTES. 1938

Longueur : 1718 m

Différence de niveau: 682 m.

Départ: Vers la pension du Montfort de là en ligne droite jusqu'aux rochers au dessus des Ruinettes

Système: Oehler, système adopté pour la partie supérieure de Montana et à Lenzerheide

Côût: env. 120.000 frs.

La partie technique coutera, clef en main, ~~20.000.-~~ 102.000.- + 10.000.-

La maison Oehler souscrit 5.000.- frs.

La commune fait à ses frais la coupe de bois et fournit les bois pour la construction des pylônes.

Nivellement: Un relevé de profil a été fait par Mr. Moret en 1937, il n'y aura que très peu de travaux de terrassement pour le nivellement.

Payement: Pr. la partie technique 1/3 à la construction, 1/3 après la première année et le solde après deux ans.

<u>Frais Généraux</u> : Force à forfait	2.400.-
Salaires	3.000.-
soit: hommes à frs	
pendant 4 mois environ	
Graissage	600.-
Impôts, publicité, divers	3.000.-
<u>Total</u>	9.000.-
Amortissement 10%	12.000.-
	21.000.-

Le salaire a pu être réduit du fait que les employés sont tous de Verbier et qu'ils peuvent en dehors des heures de service vaquer à leurs occupations (élevage)

Recettes:

20.000 montées à frs 1.25 soit frs.25.000.-

Dépenses 21.000.-

Bénéfices 4.000.- soit 3,5 % env.

Les montées sont réparties comme suit:

de Noël au 6 janvier soit 12 jours	à 400	4.800.-	4.800
janvier 19 jours ouvrables	à 200/50	3.800.-	3.800
+ 4 dimanches	à 750.	3.000	3.000
Février 4 dimanches	à 750	3.000	3.000
+ 20 jours ouvrables	à 100/75	2.000	2.000
Mars 4 dimanches	à 500	2.000	2.000
15 jours ouvrables	100/75	1.500	1.500
Avril 4 dimanches	à 500	2.000	2.000
		<u>22.100</u>	22.100
		réduit à	
		20.000	

Ces calculs sont basés sur les possibilités actuelles de logement à Verbier soit hôtels 570 <sup>montées</sup> chalets 100. soit 670 dont la moitié font du ski soit avec une moyenne de 3 courses par jour pour la période des fêtes <sup>décembre</sup> Pour les autres jours de janvier et de février

hôtels chalets soit dont la moitié font du ski et une moyenne de courses par jours.

Mars l'époque des courses à la Rosa-Blanche, Montfort, traversée sur les D sur Tortin, sur Nendaz pas le Grand Désert. Le téléphérique se trouve sur la route de la Cabane et raccourcit ce trajet de 1h. et 1/2.

Particularités du système: à crochets, distance entre chaque skieur 24 m. vitesse 2 m. seconde, durée de la montée 14 min. rendement horaire 300 en

La situation financière se présenterait de la manière suivante :

Capital Frs. 100.000.-  
Recettes : 33.300 montées à rr. 1.50 : 49.950.-

Dépenses :

<del>12.000.-</del> 3.000.- 2.000.- 1.000.- 1.000.- <hr/> 19.500	Intérêts 5 % sur 100.000.- frs- 5000.- Amortissement 10 % 10000.- Salaire du personnel (4 employés) 3000.- (750) Frais généraux, impôts, publicité 5000.- Electricité, graissage 3000.- Imprévus et divers 5000.- <hr/> Frs. 31000.-
---	--

Les recettes étant de  
et les dépenses de

26.000.- 49.950.-  
19.500 31.000.-

salaire de la direction 10% la première  
année

6.500 18.950.-  
1.900.-

Il résulterait un bénéfice net de

17.050.-

Même en lui faisant subir un abattement très important, il resterait toujours sur ce bénéfice 8 ou 10000.- frs. permettant de distribuer en tout aux actionnaires un intérêt de 8 à 10 % plus l'avantage de parcours gratuits qui leur seraient concédés. Il serait en effet prévu que chaque action donnerait droit à 5 parcours gratuits.

A titre d'indication, le monte-pente des Diablerets a donné 8 % de bénéfice pour une saison commencée après les fêtes de l'an. Le monte-pente de Châtel-Saint-Denis a donné 100 % de bénéfice la première année de son exploitation.

Au printemps, les courses à la Rosa Blanche donnent une affluence à la Cabane du Mont-Fort de plus de 160 personnes par week-end. Or, le parcours du monte-pente est sur la route de la Cabane.

Jusqu'à présent une partie importante du capital a été souscrite mais les promoteurs cherchent à placer encore environ 400 actions à 200.- frs.

Dans le cas où cette affaire pourrait vous intéresser, je vous serais très obligé de vouloir bien vous mettre en relations avec Me. Léon Gouy, 8 rue de Rive à Genève, qui vous tiendra au courant du résultat de ses démarches et des possibilités de constitution définitive de la Société.

Veillez agréer, Monsieur, l'assurance de mes sentiments les meilleurs.

Monsieur Louis Spagnoli, grossiste  
Martigny

